

LA LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERSON

Du 09 JUILLET 2026

ARTICLE L.2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales modifié par l'ordonnance n°2021-1310 du 7
octobre 2021- art.4

L'an deux mille vingt-six, le 9 juillet à 19h00, par suite d'une convocation en date du 3 juillet deux mil vingt-six, les membres du Conseil Municipal de la commune de Berson se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques DAVOUST, Maire en exercice.

PRESENTS : (14) Jacques DAVOUST, Maire, Mme Marie-Claude NOËL, M. Samuel ESCRIG, Mme Sandrine MONTERO, Adjoints au Maire, M. Yves LEPEIGNÉ, Mme Aurélie ORDUNA, M. Jean-Christophe ARCHAMBEAU, Mme Marie-Claire FILLIATREAU, M. Benjamin POISSON, M. Alexis HUBERT, M. Dany MICHOT, M. Denis NOEL, Mme Valérie MAURY, M. Didier ROMAT.

ABSENTS EXCUSES : (3) Mme Caroline MOREAU qui donne procuration à Mme Marie-Claude NOEL, Mme Aude BORTOLI qui donne procuration à M. Samuel ESCRIG, M. Sébastien TRÉBUCQ qui donne procuration à Mme Valérie MAURY

ABSENTS : (2) Mme Laëtitia TEXIER et M. Morgan ROUMANET

Mme Aurélie ORDUNA est désignée à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance conformément à l'art L 2121-15 du CGCT. Le quorum étant obtenu, le Conseil Municipal peut valablement délibérer en séance publique.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2026 à l'unanimité

Affaires générales :

0109072026 - Désignation des délégués (1 titulaire et 1 suppléant) à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de communes de Blaye (CCB). Résultat du vote :

- Pour : 15
- Contre : 2 (M. D. NOEL et M. S. TRÉBUCQ)
- Abstentions : 0

0209072026 - Désignation d'un délégué au sein de la Commission intercommunale d'Accessibilité de la CCB
Résultat du vote :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 2 (M. D. NOEL et M. S. TRÉBUCQ)

0309072026 - Droit à la formation des élus. Résultat du vote :

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 1 (M. S. TRÉBUCQ)

Finances :

0409072026 - Adhésion à la charte partenariale pour la définition d'une politique de recouvrement du Service de Gestion Comptable de Saint-André-de-Cubzac-Saint-Savin. Résultat du vote :

- A l'unanimité des présents et représentés

0509072026 - Acquisition d'un terrain détaché de la parcelle AB 443. Résultat du vote :

- Pour : 13
- Contre : 3 (M. D. NOEL, M. D. ROMAT, M. S. TRÉBUCQ)
- Abstention : 1 (Mme V. MAURY)

06072026 - Avenant au Marché du restaurant scolaire concernant les pénalités de retard négociées avec l'entreprise attributaire du lot n°7. **Résultat du vote :**

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 1 (M. S. TRÉBUCQ)

Voirie :

Convention de travaux avec le Département de la Gironde concernant les aménagements de sécurité devant l'entrée de l'école. Résultat du vote :

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 1 (M. S. TRÉBUCQ)

Décision du maire n°3-2026

Informations Diverses

La séance est levée à 19h39.

Le Maire
Jacques DAVOUST

